



**BULLETIN MENSUEL
DU CERCLE PHILATELIQUE PRIVE
"LES TIMBRES"
D'HAM-SUR-HEURE / NALINNES**

Club Privé
Fondé en septembre 2005
Par M. J. LADRIERE et M. R. BOURGEOIS
Périodique : N° 14
JANVIER 2007
(Ne paraît pas en juillet et août)

BUREAU DE DEPOT : HAM-SUR-HEURE / NALINNES
EDITEUR RESPONSABLE : René BOURGEOIS - Rue Hublette 8 - 6120 Ham-Sur-Heure

LE PRESIDENT ET LES MEMBRES DU COMITE VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2007



NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Monsieur DELCULEE Michel, nous lui souhaitons le bienvenu.

NOUVELLES DU SECTEUR

Comme d'habitude, nous remercions Monsieur Foulon pour les délicieuses salaisons qu'il nous offre si gentilement à l'occasion de nos réunions mensuelles.

Le président tient à votre disposition un catalogue de matériel philatélique à un prix intéressant. Une remise est prévue pour les membres du club.

Une liste de présence sera ouverte à partir du 11 janvier pour récompenser les membres les plus assidus chaque fin d'année. N'oubliez pas de la signer à chaque réunion auprès de Madame Paula Kicq-Bourgeois.

Veillez noter dans vos agendas qu'à l'occasion de notre bourse du 7 avril 2007, un exposé sur très intéressant sur « le chemin de fer de Chimay » sera présenté par Monsieur Cassart à 14 heures. Nous vous y attendons nombreux. Entrée gratuite.



RESERVE AUX MEMBRES

Si vous désirez vendre des lots pour nos réunions prochaines, veuillez les remettre le plus rapidement possible à Monsieur Delannoy ou à un autre membre du comité.

Si vous désirez insérer des annonces, un espace publicité "membres" est réservé en fonction de la place restant disponible dans le bulletin.

ANNONCES

Notre membre Monsieur Hendrix (N°27) recherche des plis/cartes postales et tous documents de FRANCE et DOM-TOM années 1939/45 avec censure. Contact auprès de Mme Galland-Leysen (secrétaire) qui transmettra.

Si des membres désirent vendre des timbres belges, neufs sans charnière (en série), ils peuvent s'adresser au comité.

La prochaine réunion aura lieu le 11 JANVIER 2007 à 19heures au salon des Combattants à Cour-Sur-Heure.

AGENDA

Samedi 17 février 2007 de 9 à 17 heures, Amicale Hennuyère des cercles philatéliques "Charleroi" organise sa 8ème grande bourse des collectionneurs à l'Institut St. André - rue du Parc 6 à 6000 Charleroi - Entrée gratuite - vaste parking - bar - petite restauration. Renseignements : Mme Ginette DELOGE - 071/87.76.25 - Fax 071/87.66.64.

PREVENTES JANVIER ET FEVRIER 2007

LE 6 JANVIER 2007 : Promotion de la philatélie et Sport

Lieu : Sporthal Schijnpoort - Schijnpoortweg 55, 2060 Anvers

LE 27 JANVIER 2007 : Philatélie de la jeunesse et Musique

Lieu : Château de Peralta - Rue de l'Hôtel de Ville 6, 4442 Angleur

LE 24 FEVRIER 2007 : Littérature et Croix-Rouge

Lieu : Zaal Traiteur Marcel - Hannuitsesteenweg, 3400 Landen



ANNIVERSAIRE

25/01 Mme GALLAND-LEYSEN Isabelle

SI UNE DATE EST INEXACTE OU ABSENTE, VEUILLEZ LE SIGNALER À LA SECRETAIRE; MERCI



CERCLE PHILATELIQUE
PRIVE
"LES TIMBRES"
D'HAM-SUR-
HEURE/NALINNES

Organisera sa 1^{ème} bourse d'échanges
TOUTES COLLECTIONS

LE SAMEDI 7 AVRIL 2007
De 10 à 17 heures

Dans le Salon des Combattants
à COUR-SUR-HEURE

PHILATELIE – NUMISMATIQUE
CARTOPHILIE – TELECARTES etc....

EXPOSE PHILATELIQUE à 14 heures

ENTREE LIBRE
BAR ET PISTOLETS FOURRES

Renseignements et Inscriptions :

M. Bourgeois

Tél. /Fax : 071/217888

Email : lestimbres@hotmail.com

PLACES LIMITEES

REGLEMENT DES VENTES

Il est recommandé de placer les timbres dans des cartons genre « HAWID » ou Autre pour bien les protéger. Pour les plis, des enveloppes en plastic ou en papier sont conseillées.

(Ceci dans votre propre intérêt de façon à éviter des détériorations lors des manipulations).

Les prix de départ doivent être impérativement exprimés en EURO.

Les centimes des montants en € doivent impérativement se terminer par 0 ou par 5.

Les lots doivent être présentés avec une liste récapitulative, ainsi qu'une feuille jointe au nom de notre cercle (s'adresser au président ou à la secrétaire pour vous en procurer).

Les lots doivent être remis à Madame Bernard ou en cas d'absence à un autre membre du comité.

Les membres empêchés d'assister aux réunions et désirant remettre une offre, peuvent le faire auprès de Monsieur Delannoy par téléphone au 071/21.58.10 ou auprès du Président au 071/21.78.88.

REMARQUE GENERALE : Bien que le cercle prenne toutes les mesures utiles en vue d'assurer la bonne conservation des lots destinés aux ventes entre membres, **il décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.**

Merci pour votre participation et votre compréhension.

VENTE DU 11 JANVIER 2007				
N°	PAYS/DESCRIPTION	QUAL	PC en €	PD en €
1.	MONGOLIE "Espace"	O	/	0,50
2.	MONGOLIE "Espace"	O	/	0,50
3.	NICARAGUA "Espace"	O	/	0,50
4.	PANAMA "Espace"	O	/	0,50
5.	GUINEE EQUATORIAL "Espace"	O	/	0,50
6.	RAS AL-KHAIMA "Espace"	O	/	0,50
7.	CCCP "Espace"	O	/	0,50
8.	MANAMA : AJMAN "Espace"	O	/	0,50
9.	R.P. KAMPUCHEA "Espace"	O	/	0,50
10.	DIVERS "Espace"	O	/	0,50
11.	BELGIQUE "N°38/41 Léopold II"	O	95	24
12.	BELGIQUE "N°53/67 Armoiries"	O	140	35
13.	BELGIQUE "PA25 Hélicoptère"	XX	8,50	2,50
14.	BELGIQUE "S42/46 Service - Exportation"	X	30,50	7,50
15.	MAN "Bloc 5 timbres course Motocycliste"	XX	/	3
16.	BELGIQUE "First Day Sheet N°115 Nature"		4	2
17.	BELGIQUE "First Day Sheet N°120 Transport"		10	5
18.	BELGIQUE "First Day Sheet N°116 Belgica 2006"		10	5
19.	BELGIQUE "First Day Sheet N°121 Sport champions"		6	3
20.	AUTRICHE "N°666 à 673"	X	2,50	0,70
21.	AUTRICHE "N°675 à 684"	X	2	0,50
22.	GUERNSEY "Carte Maximum N°226"		2,10	0,50
23.	BELGIQUE "N°488 à 495"	XX	70	15
24.	BELGIQUE "N°496 à 503"	X	14	2,80
25.	BELGIQUE "N°716 à 724"	XX	6,30	1,25
26.	BELGIQUE "Année complète 1999"	XX	185	54
27.	LIECHTENSTEIN "N°364 Europa"	XX	10	2
28.	DDR "N°2034/2037"	XX	40	10
29.	MALTE "FDC N°452 (11/11/1972)"		/	2,50
30.	MALTE "FDC N°453 (11/11/1972)"		/	2,50
31.	BELGIQUE "N°1863 à 1866 - Sport"	XX	2,70	0,80
32.	BELGIQUE "N°1881 à 1883 - Philanthropie"	XX	1,75	0,55
33.	BELGIQUE "N°2141 à 2144 - Culturelle"	XX	7,75	2,35
34.	BELGIQUE "N°2146 à 2149 - Abbayes"	XX	7	2,10
35.	BELGIQUE "N°2151 à 2153 - Enfants"	XX	3	0,90

**PC : PRIX COTE PD : PRIX DE DEPART QUAL : QUALITE DU TIMBRE
 XX : NEUF SANS CHARNIERE X : NEUF AVEC CHARNIERE O : OBLITERE**



Idées du mois : Les galettes de ma grand'mère.

Ingrédients.

1 kg de farine
1 kg de sucre fin
½ kg de beurre
10 œufs
1 pincée de sel

Mélanger le beurre, le sucre et les œufs afin d'obtenir une pâte bien lisse.

Y Ajouter doucement la farine et le sel.

Laisser reposer dans un local frais pendant 24 heures

Cuire.

Petites gaufres à conserver.

Ingrédients.

500 g de farine
600 g de sucre fin
250 g de beurre
6 œufs
½ litre de lait
½ tasse d'huile arachide
1 sachet de levure en poudre
Une pincée de sel

Faire fondre le beurre, l'huile et le sucre dans le lait chaud.

Y ajouter les œufs entiers et le sel, bien mélanger.

Incorporer doucement la farine et la levure

Cuire directement.

BON APPETIT



Hachis Parmentier au potiron.

Ingrédients Pour 4 personnes

750 g de haché
300 g de cube de potiron surgelé ou non
400 de tomates pelées
1 échalote
1 cube bouillon de bœuf
1 càc de thym - 1 càc de paprika – 1 càc d'origan
2 cas de beurre
1 cas de chapelure
Liant instantané pour sauce
Purée de pomme de terre

Préparation :

Faire fondre 1 cas de beurre dans une casserole et y faire revenir une échalote.
Ajouter le haché, mélanger régulièrement en écrasant le haché à la fourchette jusqu'à ce qu'il devienne granuleux et bien cuit.

Ajouter les tomates pelées, émietter le cube bouillon dans la préparation ajouter +/- 2 dl d'eau, laisser mijoter 10 min.

Intégrer les cubes de potiron (même sans les dégeler) bien mélanger et laisser mijoter 5 min. Ajouter le thym, le paprika et l'origan. Saler poivrer si nécessaire. Lier avec un peu de liant instantané pour sauce.

Entre-temps, préparer une purée avec 1 kg de pomme de terre, 1 tasse de lait, 2cas de beurre, de la noix de muscade du sel et du poivre.

Déposer le mélange à base de viande et de potiron dans un plat allant au four et recouvrir de purée. Réaliser quelques motifs à l'aide de la fourchette, saupoudrer de chapelure et répartir 1 cas de beurre sur la préparation.

Mettre le plat au four préchauffé à 200 °c et faire cuire pendant 20 min (30 si le plat a été préparé à l'avance).

Servir bien chaud

Bon appétit
Lu pour vous colruyt.

La Cie de Chimay

Historique :

Avant de vous relater les origines de la Compagnie de Chimay,

Replongeons-nous dans l'histoire des chemins de fer en Belgique.

En 1825, une Société anglaise offrait aux autorités hollandaises de doter l'Entre-Sambre et Meuse de canaux et du chemin de fer. Ce n'est que le 24 août 1831, que le roi Léopold I charge deux ingénieurs d'étudier un projet de chemin de fer entre Anvers, La Meuse et Le Rhin.

Malgré les hostilités au chemin de fer, le gouvernement ordonna dès 1825, la construction d'une ligne reliant Mechelen (Malines) à Bruxelles (Brussels). Cette ligne fut inaugurée le 01 mai 1835.

Au début des chemins de fer, la plupart des lignes étaient construites et exploitées par des sociétés privées, parfois avec des capitaux étrangers. Il y a eu jusqu'à 39 compagnies privées.

En 1926, il restait 275 km de lignes privées réparties en 3 compagnies ; Le Nord-Belge, Bruxelles-Terneuzen et celle de Chimay.



Consacrons-nous aux origines et à l'histoire de la Compagnie de Chimay.

Dans la botte du Hainaut et de l'Entre-Sambre et Meuse, le Prince de Chimay, XVII^{ème} du nom, multiplie les initiatives heureuses et encourage les œuvres du progrès. Il porte sur les fonds baptismaux en 1856, avec l'appui d'une brochette d'actionnaire, la future " Compagnie de Chemin de Fer Chimay ". Le Prince obtient, le 30 juillet 1856, une concession de 90 ans pour la construction et l'exploitation d'une ligne reliant Mariembourg à la Frontière française via Chimay.

La société anonyme "Chemin de Fer de Mariembourg à Chimay" est fondée. Elle deviendra, en août 1857, Société du "Chemin de Fer de Chimay".

La ligne fut construite avec un souci d'économie en évitant les fonds des vallées et les ouvrages d'arts.

Le tronçon Mariembourg-Chimay fut mis en exploitation le 15 octobre 1858 et, le tronçon Chimay-Momignies le 08 novembre 1858.

Les hésitations des autorités communales retardent l'établissement des tronçons Mariembourg-Doische et Doische-Hastière qui ne furent mis en service respectivement que le 30 mars 1864 et le 05 mars 1866. Le tronçon Momignies-Anor (France) ne sera mis en service que le 15 mars 1868.

La Compagnie des Chemins de Fer du Nord Français tente dès le 20 avril 1870 de prendre à son actif la tutelle de la Cie de Chimay, mais suite à des difficultés financières de la Cie, la Cie du Nord arrive, le 06 octobre 1875, à signer un traité de tutelle.

La ligne unique de la Cie de Chimay partait de Hastière (ligne du Nord-Belge) montait dans l'Entre-Sambre et Meuse via Agimont et arrivait à Mariembourg où elle avait jonction avec la ligne Charleroi-Walcourt-Treignes, elle continuait vers Chimay, Momignies pour arriver à Anor (France).

La Compagnie de Chimay fut la dernière Cie privée à être reprise par la SNCB le 01 février 1948.



VOIR SCHEMA DANS DOSSIER "CONFERENCE"

Cet article n'est qu'un aperçu de la Compagnie.

Un livre retraçant l'historique de cette compagnie a été édité en 1998 et est en vente en contactant l'auteur en écrivant à :

*M. Cassart Yves
Av. du Centenaire 88 /B
6061 Montignies-sur-Sambre
Tél. : 0477 / 785.725 (après 18 h)
Via mail : standard_be@hotmail.com*

*Ce livre est vendu au prix de 15 € (port de 4.00 €) via compte bancaire
N° : 063 - 9304361 - 59*

Histoire de Belgique en timbres-poste

II. Des Romains aux Francs. Suite

a) Les Francs.

L'histoire de Belgique débute à Rome. C'est au centre de la péninsule italique, dans la région du Tibre et des marais Pontin, qu'une bande d'hommes d'un aloi plutôt douteux, se fixa vers le milieu du VIII^e siècle avant notre ère. Comme le nouvel établissement, village avant d'être ville, manquait de femmes, la bande allait tout simplement ... en ravir dans les villages des Sabins, leurs voisins !

Plus tard, lorsque les descendants de ces brigands se furent assagis et quelque peu civilisés, ils eurent honte de la conduite scandaleuse de leurs ancêtres. Et la légende tissa un nimbe glorieux autour des fondateurs de la nouvelle ville qui s'appelait Rome : Leurs chefs Romulus et Remus auraient été des princes authentiques, fils de la belle Rhéa Sylvia. Tout jeunes, ils auraient été ravis et exposés dans la forêt pour qu'ils y mourussent de faim et sous les crocs des fauves ; mais une louve compatissante les aurait nourris de son lait. Filleul d'une louve- cela ne conférerait-il pas quelques circonstances atténuantes quant à la sauvagerie de la conduite de ces (soi-disant) « princes » : ces vols et ces viols, ces pillages et ces rapines ? (Romulus avait même occis par jalousie, son propre frère !)

Et on éleva à Rome, une statue à la louve, mère nourricière (par extension) des Romains. Plusieurs timbres italiens la reproduisent.

Et cette louve devint par la suite le symbole non seulement des Romains, puis des Italiens, mais de tous les pays, de tous les peuples se réclamant de la « latinité » !

Rome sut s'assurer une place prépondérante parmi les villes de l'Italie centrale ; peu à peu, elle se les assujettit, conquît toute l'Italie. Belliqueux, vaillants, puissants, les Romains devinrent les maîtres de la toute la Méditerranée et des bords de celle-ci, tant en Europe qu'en Asie et en Afrique.

Les « trirèmes » (galères) romaines sillonnaient la Méditerranée que les Romains désignaient par « Mare nostrum ». Elles s'aventuraient même dans la Mer Noire, la Mer Rouge, l'océan Indien, l'Atlantique. (Un beau timbre italien en montre toute une flotte.) Et les légions romaines assuraient l'autorité de Rome, de la péninsule Ibérique jusqu'à la vallée du Jourdain, et de celle du Nil jusqu'au Danube (timbre roumain)...

Mais les frontières, sans cesse s'élargissant, de cet immense Etat avaient un point particulièrement névralgique ; la rive méditerranéenne de la Gaule. Les gaulois, réputés à juste titre pour leur esprit belliqueux et leurs qualités guerrières, menaçaient constamment la mince bande de territoire entre la Provence (vallée du Rhône) et les Pyrénées qui assurait seule les communications avec l'Espagne. Si jamais, les Gaulois réussissaient (et l'invasion des Cimbres et des Teutons, vers l'an 100 avant notre ère, avait démontré toute la gravité de tel fait), pareille brèche aurait eu des conséquences catastrophiques, mettant en jeu jusqu'à l'existence de l'Etat !...

C'est pourquoi Rome décida vers l'an 60 avant notre ère, d'enrayer une fois pour toute cette poussée des Gaulois et des Germains vers la Méditerranée. Il fallait les refouler suffisamment vers le Nord pour que la menace cessât. Et ce fut au général Jules César (timbre italien) qu'échut la mission de mater les Gaulois.

Lu pour vous.

A suivre.

PHILAT'HUMOUR



Lu pour vous
Caricature créée par Philat' Humour ou une tranche de Foyer d'Herlaimont en sourires
Dessin : Jean Van Speybroeck
Texte : Broque
Edition D'Herlaimont 1984